



Budget 2024

Dossier de presse – 26 mars 2024





✓ Contexte économique

- **Croissance en France** revue et estimée à maximum **1%**
- **Contexte inflationniste** mais ralentissement prévu pour 2024 : **+ 2,5%**
- **Evolution du produit de TVA : +3,5%**
- **Objectif de réduction du déficit public et de limitation des dépenses de fonctionnement des Collectivités Territoriales**

✓ Fiscalité

Depuis 2021, la réforme en matière de fiscalité des ménages, et notamment, la suppression de la Taxe d'Habitation a conduit à **une fiscalité locale reposant uniquement sur le foncier bâti**.

La Communauté touche depuis 2021 une fraction de TVA nationale en remplacement du produit de Taxe d'Habitation.

La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** (CVAE) a été supprimée depuis 2023 pour les Collectivités, montant compensé annuellement aussi par l'affectation d'un produit de TVA.

Ces deux réformes d'ampleur ont impacté la structure et la nature des recettes du GRAND-FIGEAC. En 2023, **35% de ses recettes fiscales** (hors TEOM) reposent sur **un produit de TVA, ressource volatile, sensible à la consommation, décorré de la dynamique du territoire** contrairement aux bases fiscales qui sont très stables et locales.

En 2024, les ménages subiront l'augmentation décidée par le gouvernement de **l'évolution de 3,9 % des bases locatives**. Pour autant, le GRAND-FIGEAC ne percevra pas l'intégralité de cet effort supporté par les ménages ; sur le foncier bâti , **pour 30 €** d'augmentation en moyenne par ménage entre 2023 et 2024, le GRAND-FIGEAC en bénéficiera **à hauteur de 4,2 €**.

64 M€

Recettes

Dépenses

Attributions de compensation

2,4 M€

4,4 M€

Transition écologique/env.

5,3 M€

4,9 M€

Reversement aux Communes

Emprunt

9,5 M€

5,6 M€

Enfance/Jeunesse/Affaires Sociales/Santé

Opérations d'ordre

(amortissements, reprise excédents et virement section fonctionnement)

13,5 M€

6 M€

Aménagement/Habitat

Recettes diverses

(produits de service, subventions, FCTVA)

14,4 M€

10,5 M€

Voirie/Infrastructures

Dotations et compensations de l'Etat

18,9 M€

11,5 M€

Economie/Tourisme/Mobilité

Fiscalité directe

(TFB, TEOM, CFE...)

12,1 M€

Déchets

Equilibre général du budget

(fonctionnement et investissement)

Un budget solide et en hausse



Avec un budget en hausse de 6,6 millions d'euros, dont 4,6 millions d'euros d'investissements en plus par rapport à 2023, le Grand-Figeac poursuit les objectifs d'aménagement et d'équipement du territoire: micro-crèches, zones d'activités, services et offres culturelles, santé, adaptation au changement climatique, transport sont au cœur du projet de territoire.

L'adaptation au changement climatique, matrice des politiques territoriales

En tant qu'aménageur majeur du territoire, le Grand-Figeac répond aux enjeux climatiques :

- Poursuite de la mise en œuvre du **Plan Local de l'Habitat** : aide à la sortie de vacance, rénovation énergétique des logements,
- **Sobriété foncière** avec une réduction des surfaces consommées de 50% dans le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal qui sera arrêté en 2024,
- Aménagements **durables et innovants des zones d'activités** et des cœurs de villes et villages,
- Stratégie de **rénovation du bâti** communautaire et **développement des énergies renouvelables**,
- Lancement de **l'expérimentation de points d'apport volontaire** des déchets sur certains secteurs,
- Développement des **mobilités partagées** grâce au Transport d'Intérêt Local,
- Investissements pour la **protection contre les inondations et la vulnérabilité au changement climatique**.

Des équipements répondant aux besoins des habitants, actuels et futurs

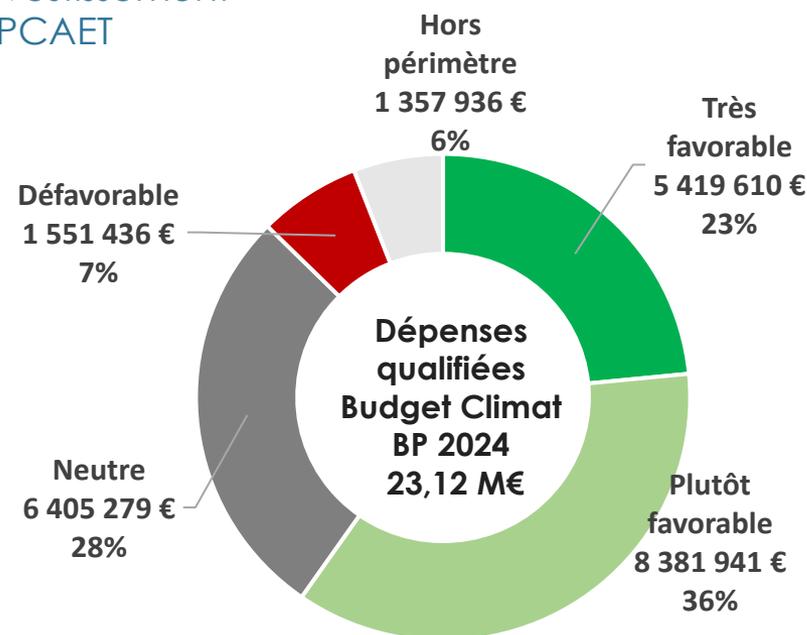
- Traduction des orientations des **Assises Culturelles** : site mémoriel de Gabaudet , développement du réseau de lecture publique, animation de la politique culturelle du territoire en partenariat avec les acteurs associatifs.
- **Une politique en faveur de la santé toujours ambitieuse**: développement de services de soins infirmiers en pratique avancée, poursuite du développement du centre de santé intercommunal et soutien aux maisons de santé communales.
- **Démarrage du programme de 3 nouvelles micro-crèches** d'ici 2026, renforcement du soutien aux **accueils de loisir sans hébergement** et aux **associations sportives et culturelles**.

Depuis **2023**, le Grand-Figeac est engagé dans une démarche de **Budget Climat** qui consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget, en fonctionnement comme en investissement. La **méthode** choisie est celle proposée par **I4CE** (Institut for Climate Economics), elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la Collectivité et de les classer selon une typologie : **très favorable, favorable, neutre ou défavorable**.

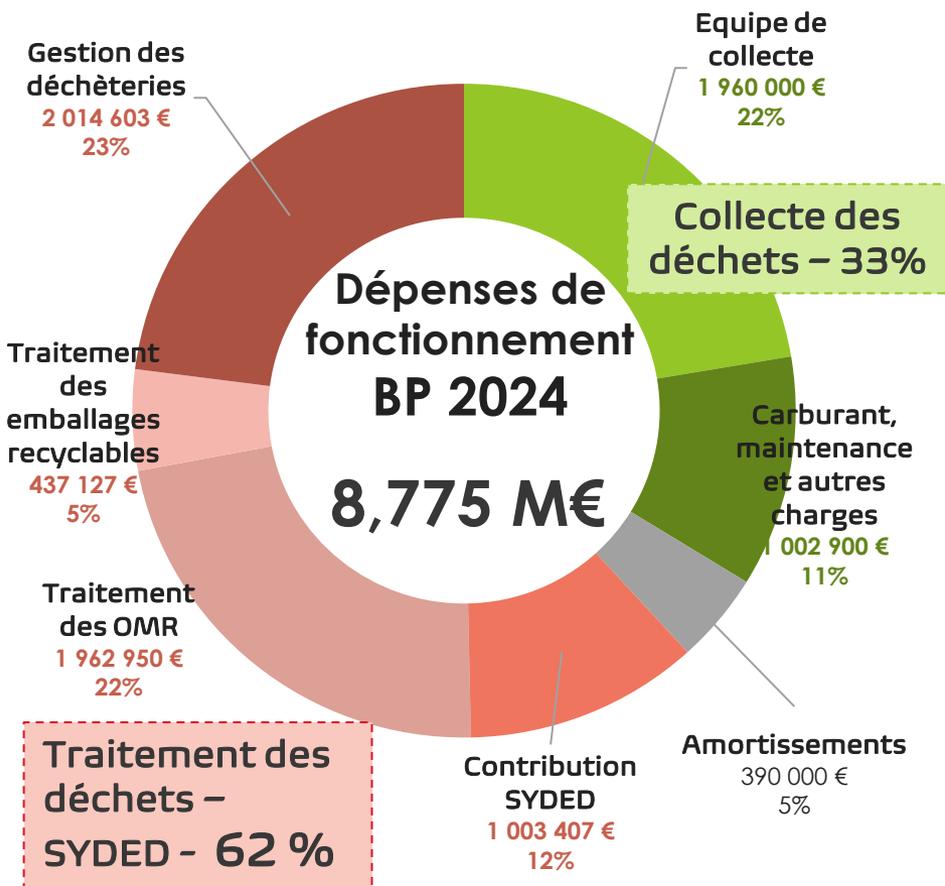
Une partie du budget du Grand-Figeac a été analysée dès 2023 puis progressivement l'intégralité de son budget le sera à l'horizon 2026. Les budgets retenus pour démarrer cette démarche sont :

- **Transports** : TAD, transport scolaire, frais de mission.
- **Energies** : électricité dont éclairage public, eau, réseaux de chaleur, chauffage, fluides...
- **Ordures ménagères** : fonctionnement et investissement
- **Développement durable** : actions liées au PCAET
- **Habitat**
- **Voirie**

Sur 64 M€ de dépenses prévues au BP 2024, **23,12 M€** sont classifiées en Budget Climat sur 6 thématiques (soit **36 %**).



Focus sur le budget déchets 2024



Recettes de fonctionnement – BP 2024

TEOM : 7,984 M€

Redevance spéciale : 339 k€

Autres : 44 k€

Excédent reporté : 408 k€

Les dépenses liées aux déchets proviennent **deux postes principaux** :

- **33 % pour la collecte des déchets** : soit **128 €/an** en moyenne par foyer
- **62 % pour leur traitement** : **234 €/an** en moyenne par foyer.

En 2024, le SYDED fait évoluer sa structure tarifaire. Désormais, le **traitement du bac jaune sera gratuit** et seules les erreurs de tri seront facturées au prix fort (473 €/t).

Le service coûte quant à lui 379 €/foyer.

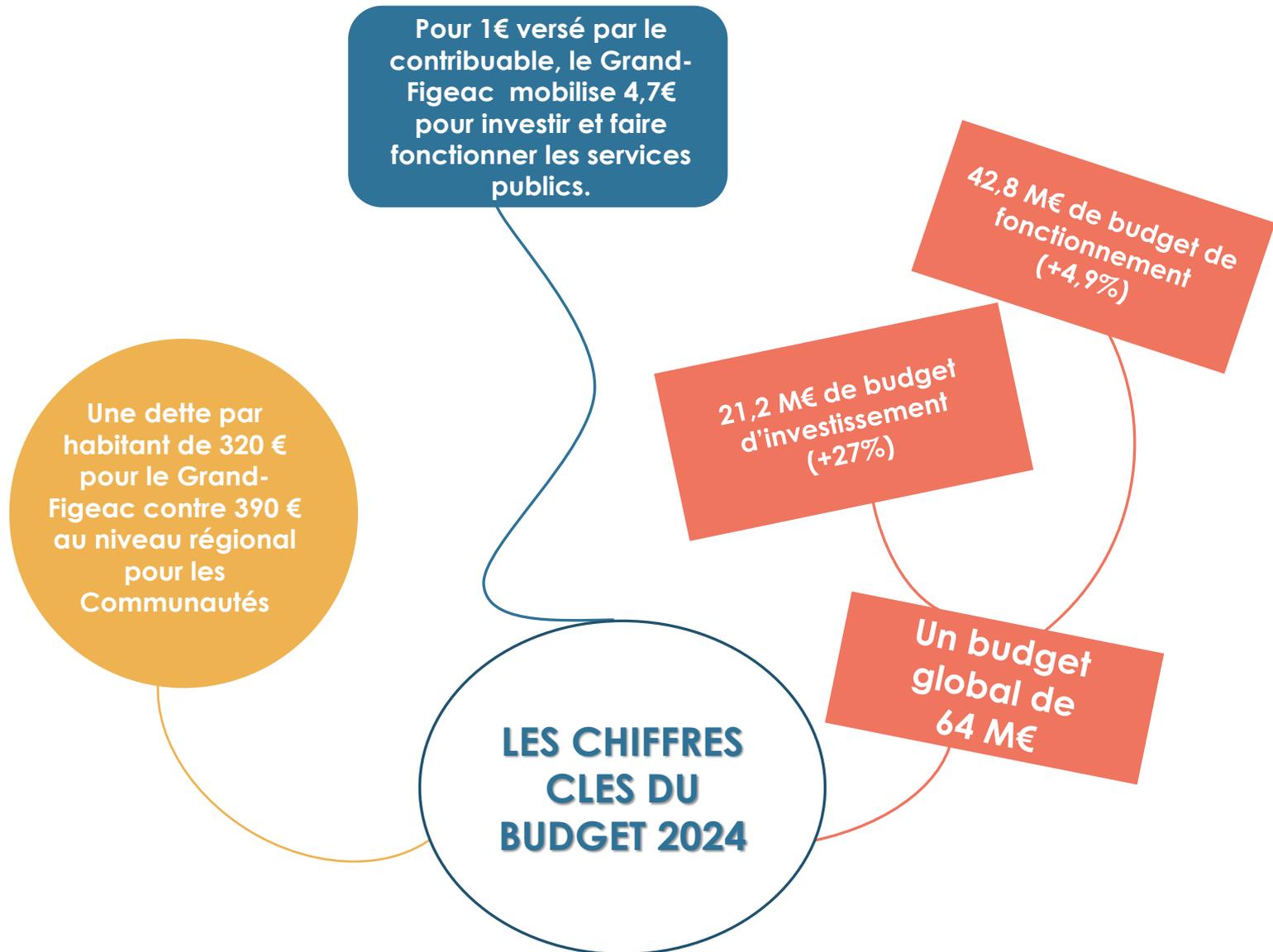
Les pistes pour la maîtrise des coûts :

- **optimiser la collecte des déchets** avec le déploiement de points d'apport volontaire
- **trier plus et mieux** en respectant les consignes de tri et surtout en évitant les erreurs
- **réduire le sac noir** en pratiquant le compostage :

Opération de distribution gratuite de **2800** composteurs en 2023.



Les chiffres clés du budget 2024





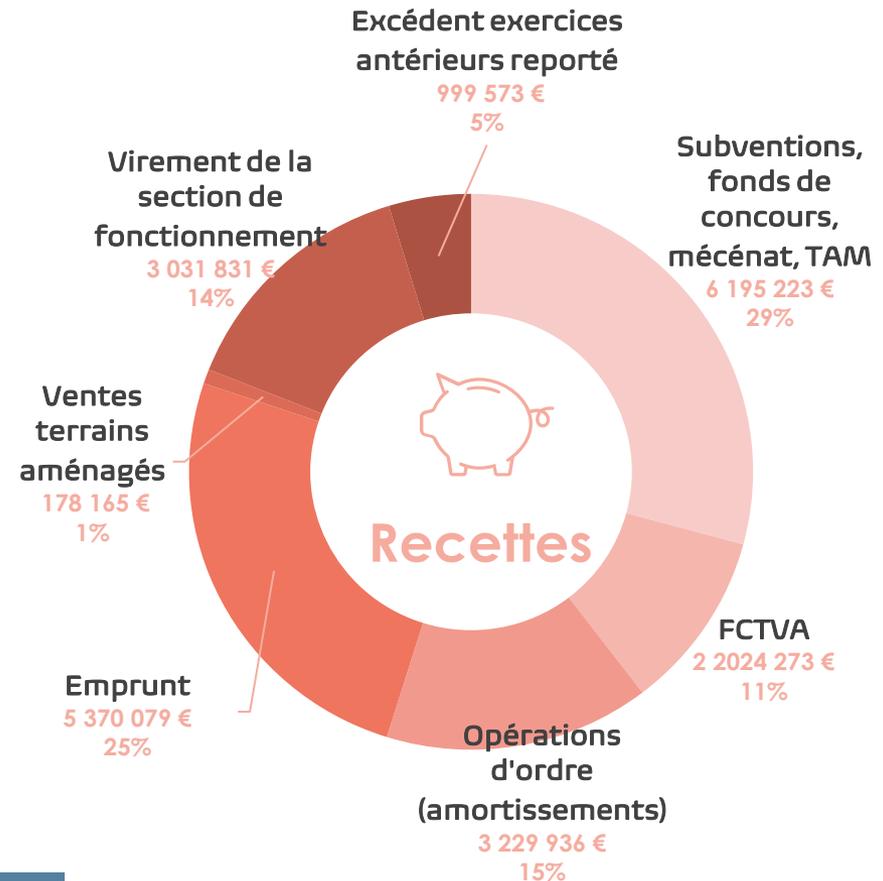
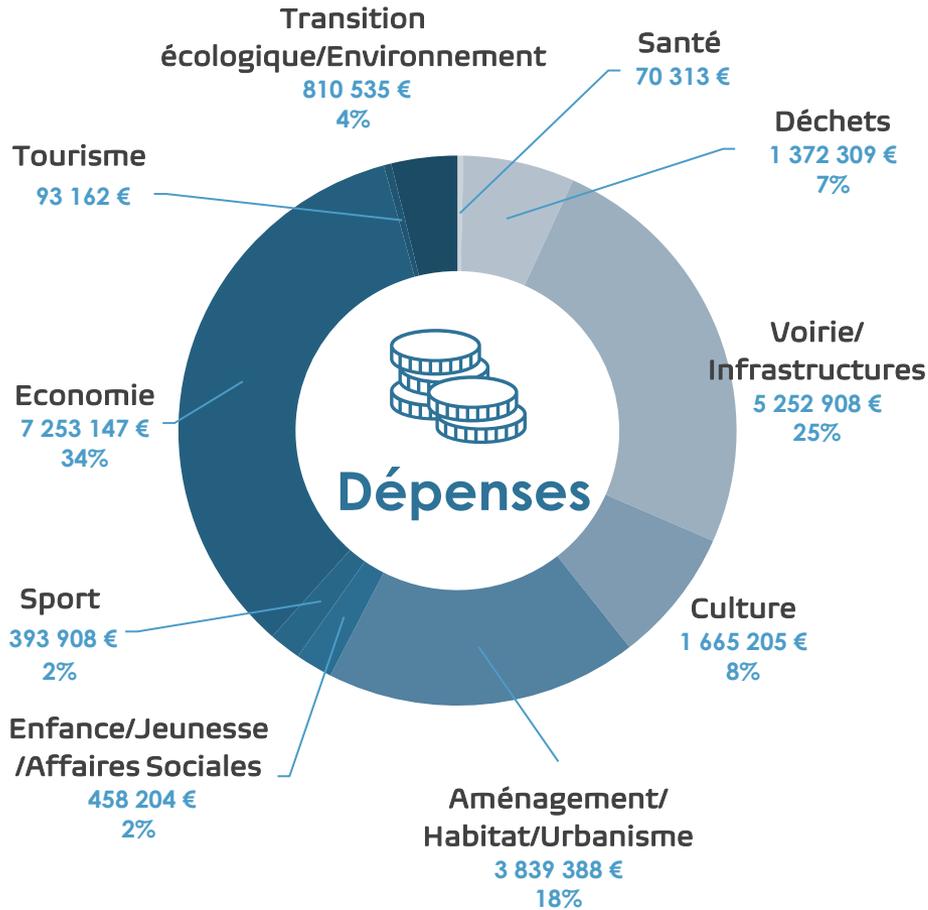
Une situation budgétaire saine :

- **Le délai de désendettement du budget principal passera à 3,3 ans**, ce qui reste très en dessous du seuil d'alerte (fixé à 12 ans).
- **La dette moyenne par habitant passe de 282 € par habitant à 320 € par habitant**, toujours en dessous de la moyenne régionale des Collectivités de même strate.
- **Le taux d'épargne brute est de 13,6%** (il doit rester au-dessus de 10%).

Le Grand-Figeac poursuit sa conduite prudente et raisonnée, les ratios obligatoires de suivi budgétaire en témoignent :

- **La Communauté de Communes investit en moyenne plus que les Collectivités de même strate: 306 € investis / habitant** (contre 89 €/ habitant en moyenne)
- **Les dépenses sont en conséquence plus élevées** afin d'assurer le fonctionnement de ces équipements publics: **572€/habitant** (contre 349 €/habitant en moyenne)
- **La Communauté est très efficace :**
 - **Elle dégage une marge d'autofinancement suffisante (88,5%, conforme à la moyenne).**
 - **Elle s'endette moins que la moyenne** 320 € par habitant contre une moyenne à 390 €/habitant.
 - **Elle dispose d'un nombre important de compétences** qui lui ont été transférées. Son Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est largement plus élevé que la moyenne régionale des Collectivités de même strate **57,14 %** contre 39,78%.

Le budget 2024 du Grand-Figeac



Investissement
21,2 M€

Tous budgets confondus

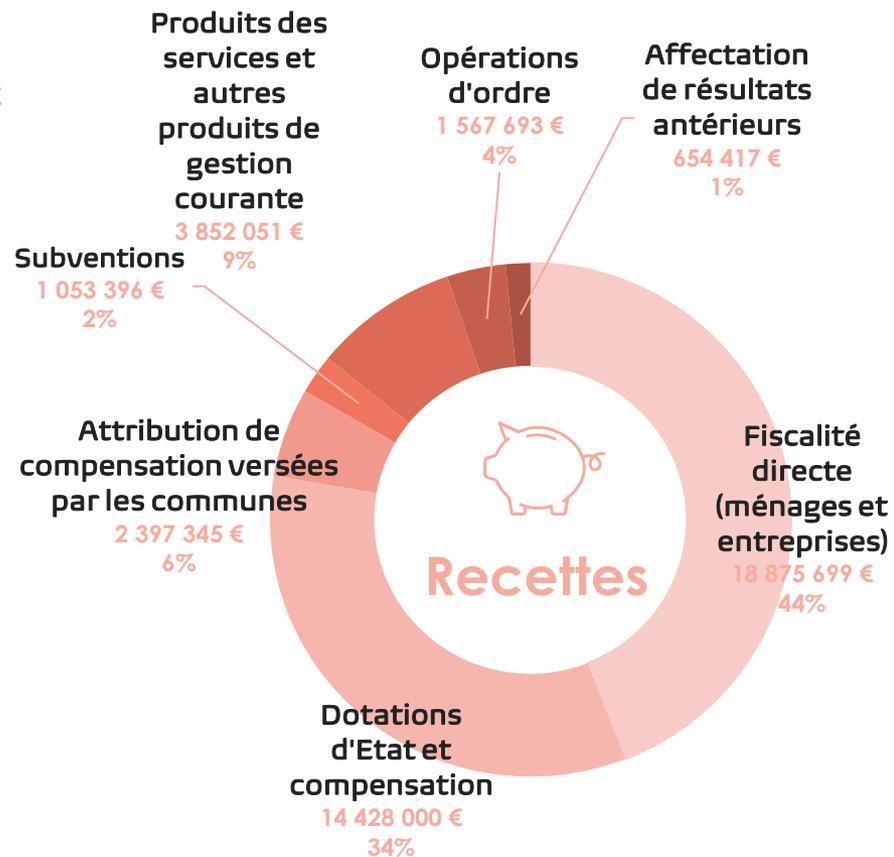
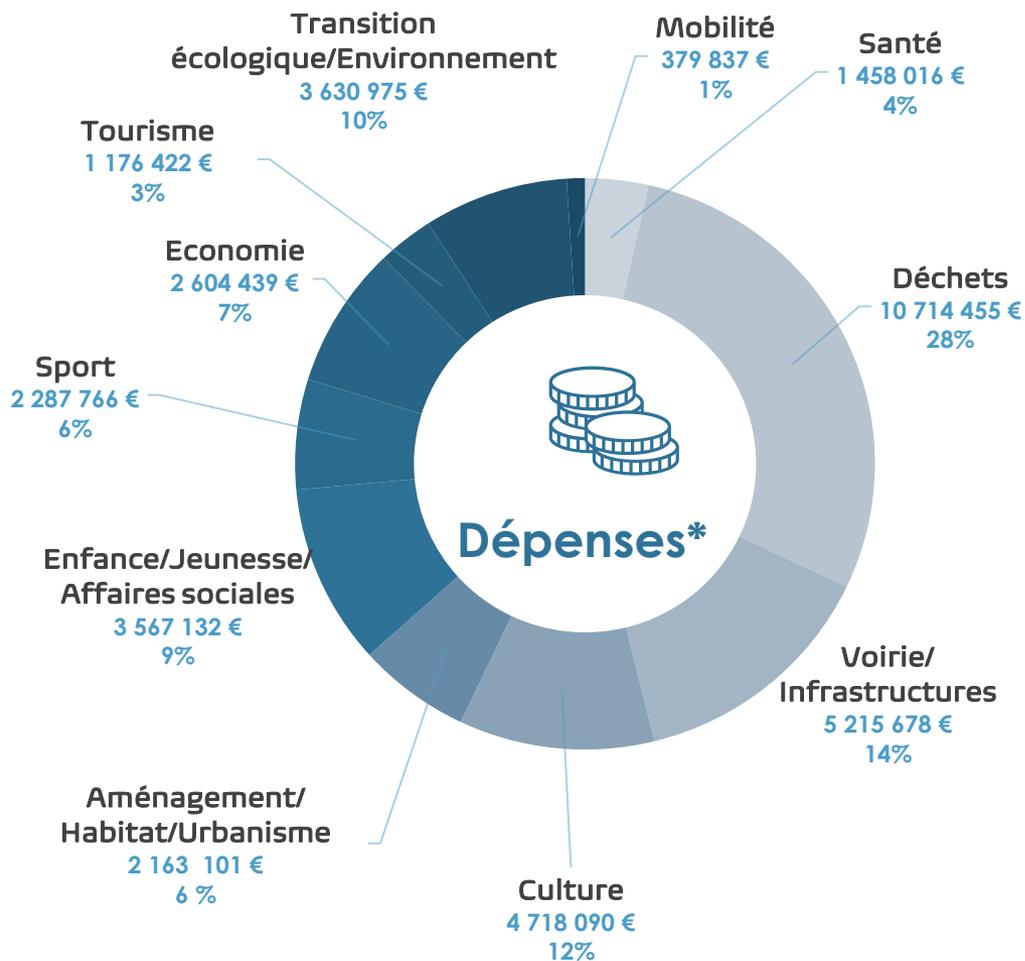
Dont :

Budget principal: 16 475 429 €

Budgets annexes: 4 733 651 €

Les charges d'administration sont intégrées au prorata de chaque rubrique.

Le budget 2024 du Grand-Figeac



Fonctionnement

42,8 M€

Tous budgets confondus

*Hors reversement de 4,9 M€ aux Communes

Les charges d'administration sont intégrées au prorata de chaque rubrique.

Sur la période (2014 / 2023) : **108,15 M€** consacrés aux programmes d'investissement

- Total Budget principal : **79,9 M€**
- Total Budgets annexes : **28,25 M€** (dont dépenses d'aménagement des zones d'activités).

Principales réalisations d'investissement 2023 :

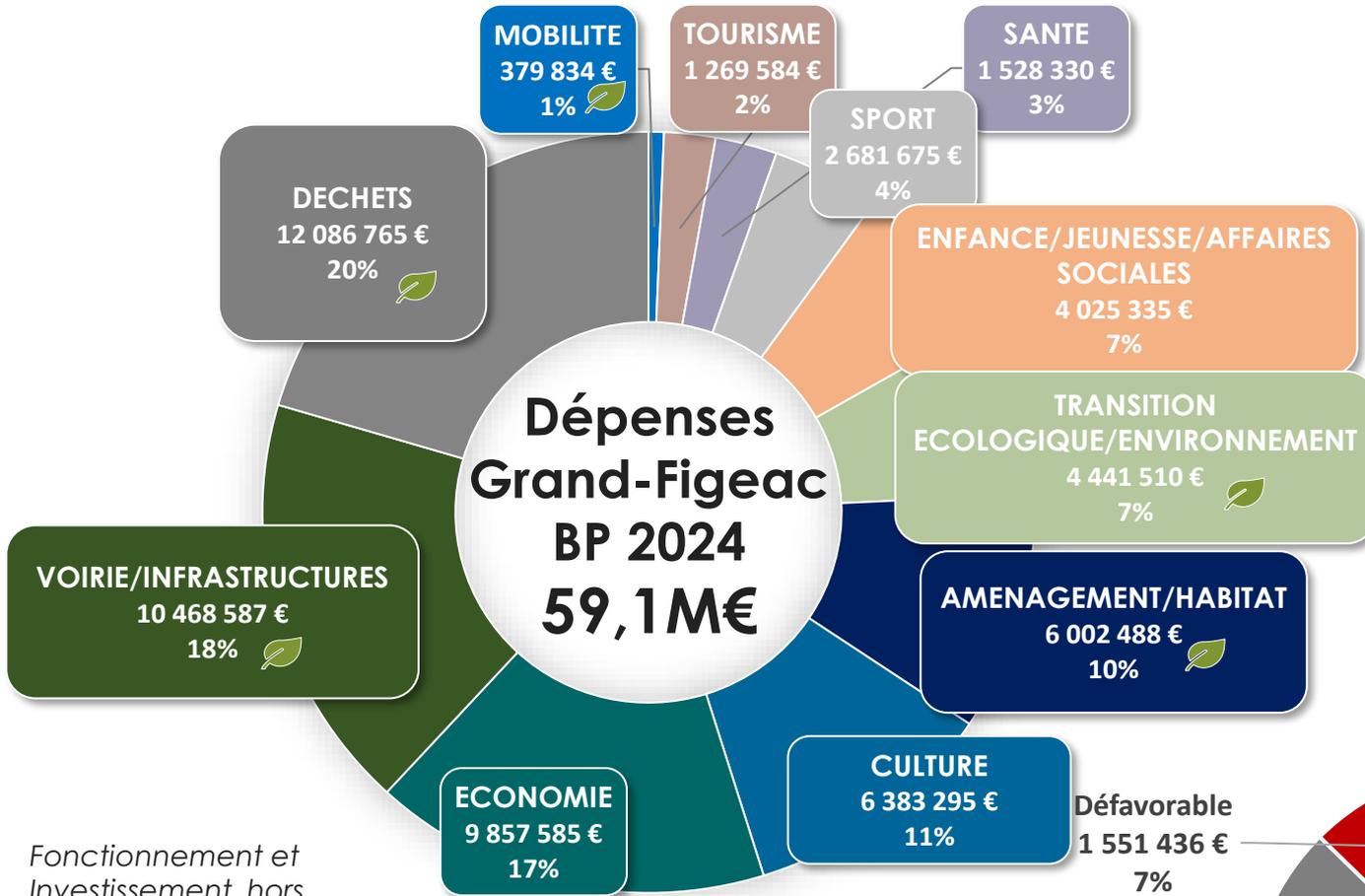
- Voirie : **4,55 M€**
- Place Carnot : **922 000 €**
- Piscine de Lacapelle-Marival : **920 000 €**
- Travaux entretien et rénovation patrimoine communautaire : **403 000 €**
- Programme habitat et aides à la pierre : **313 000 €**
- Solde travaux siège Grand-Figeac : **250 000 €**
- Aides économiques à l'immobilier : **238 000 €**
- PLUI et documents d'urbanisme communaux : **230 000 €**
- Centre Technique Routier Cajarc : **157 000 €**
- Très haut débit : **113 000 €**

Quels nouveaux projets en 2024 ?



- ✓ Aménagement site mémoriel de **Gabaudet** : 1 072 545 € TTC
- ✓ Mise en réseau des médiathèques : 145 000 € HT
- ✓ **NatureLab** by Quercypôle : 951 240 € HT
- ✓ Projet de foncière agricole : 66 000 € TTC
- ✓ Réfection de la toiture du centre technique intercommunal de Lacapelle-Marival et mise en place de panneaux solaires : 250 000 € HT
- ✓ **Zone du COUQUET** : 5,3 M€ HT (montant total opération)
- ✓ **Evaluation du PCAET et diagnostic de vulnérabilité** : 80 000 € HT au total sur 2 ans, financement attendu de 35 000 €
- ✓ **Etude de préfiguration sur les transferts de compétence eau et assainissement** : inscription de 15 000 € TTC pour lancer le travail de réflexion et étude complète dans la limite de 45 000 € TTC.

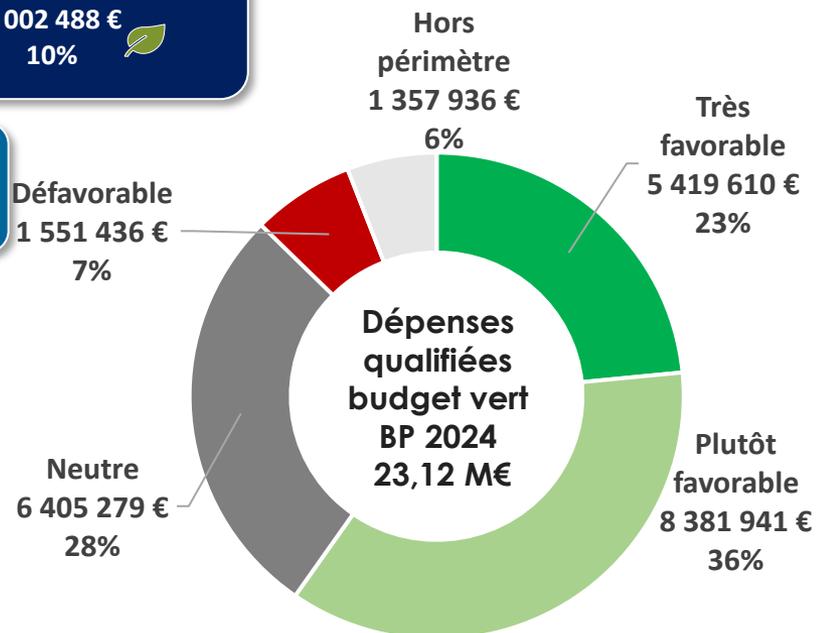
En résumé



**Dépenses
Grand-Figeac
BP 2024
59,1M€**

Fonctionnement et Investissement, hors reversement aux communes
4,9 M€

Sur 64 M€ de dépenses prévues au BP 2024, 23,12 M€ sont classifiées en budget vert sur 6 thématiques (soit 36 %).





Tous les renseignements sur www.grand-figeac.fr – Suivez nous sur facebook @GrandFigeac